

Gestionnaire comptable et fiscal

RNCP37949 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	314t
Formacode(s)	32663, 32054
Code(s) ROME	M1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

439 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 425 à former et organiser l'évaluation et 14 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
16 30 FORMATION	53060076600022	Former et organiser l'évaluation
ABC CONSEIL ET FORMATION	84970689000019	Former et organiser l'évaluation
ABSUP	88916528800024	Former et organiser l'évaluation
ACADEMY OF SUCCESS	98742986700011	Former et organiser l'évaluation
ACCECE ALTERNANCE	84325021800016	Former et organiser l'évaluation
ACCOMPAGNEMENT FORMATION EN LORRAINE	53755201000044	Former et organiser l'évaluation
A.C.G.D.	52490818300055	Former et organiser l'évaluation
ACTION FIRST	41436247500025	Former et organiser l'évaluation
ACTION FORMATION COMMERCE	75294111200027	Former et organiser l'évaluation
ACTIV METIERS 94	92066711000018	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 439 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37949-gestionnaire-comptable-et-fiscal/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le gestionnaire comptable et fiscal établit pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion de l'année ou pluriannuelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Les travaux réalisés par le gestionnaire comptable et fiscal reposent tout d'abord sur la qualité de l'information comptable, c'est-à-dire les saisies d'écritures réalisées par lui-même ou bien par une ou plusieurs autres personnes.

Cette analyse faisant partie intégrante du contrôle interne.

Les travaux d'inventaire, qu'ils soient périodiques, mensuels, trimestriels ou annuels, impliquent du gestionnaire comptable et fiscal une maîtrise du processus et des procédures de réalisation des ajustements nécessaires en comptabilité et un respect juridique, comptable et fiscal des éléments traités.

La présentation des comptes périodiques ou annuels constitue un point important des travaux du gestionnaire comptable et fiscal. Il est à même de produire un bilan, un compte de résultat et une annexe en fonction de la réglementation.

La fiscalité de l'entreprise gérée par le gestionnaire comptable et fiscal repose sur deux axes, la TVA d'une part, et la fiscalité « d'exploitation » d'autre part. Ce dernier point montre une limite sur le plan fiscal, en effet les opérations complexes, ou celles relatives à des conditions territoriales (entreprises nouvelles, zones franches urbaines, zones de revitalisation rurales, etc.) sont hors de son champ d'action.

L'analyse des comptes conclut les travaux en mettant en évidence à partir de ratios, de retraitements de postes comptables, les éléments de gestion permettant au décideur de définir un plan d'action.

Le gestionnaire comptable et fiscal exerce dans les petites ou moyennes entreprises en tant que comptable unique ou responsable comptable, et au sein d'un cabinet d'expertise comptable en tant que collaborateur assistant ou gestionnaire de dossiers.

Dans les petites et moyennes entreprises, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou avec une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique, et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge.

Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal est en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne étant le chef d'entreprise ou son adjoint. En fonction des interlocuteurs, le gestionnaire comptable et fiscal développe un savoir-faire relationnel et de communication. Il a connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle et des principaux aménagements génériques correspondant à l'activité du service.

Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et plus particulièrement le tableur, les modes de communication et de transfert numériques.

L'emploi s'exerce de façon sédentaire avec des outils informatiques dédiés. Le travail sur écran devient la norme, 2 ou 3 écrans de grande dimension. Les conditions d'emploi sur écran doivent être respectées.

L'emploi en cabinet d'expertise comptable nécessite des déplacements en entreprise, cependant cela tend à disparaître. Les conditions de respect des délais peuvent entraîner occasionnellement des situations de travail stressantes. Cet emploi s'exerce en interne ou en partie en télétravail. Dans ce cas les conditions d'exercice devront être conformes à la réglementation en vigueur.

Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes

Réviser, valider les comptes annuels

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

Analyser les états comptables de synthèse

Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Blocs de compétences

RNCP37949BC01 — Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes

Réviser, valider les comptes annuels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 45 min

Le candidat traite une étude de cas en une seule épreuve (1 heure 30 minutes), après une prise en main du poste de travail (15 minutes).

L'épreuve est basée sur une situation professionnelle au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'expertise comptable.

À partir d'informations et de consignes professionnelles, le candidat réalise différents travaux dans le respect des délais, des méthodes et procédures professionnelles.

Pendant la durée de l'épreuve, le candidat dispose d'un accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par Internet et aux matrices et documents de formation.

Le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail.

Entretien technique : 00 h 15 min

Entretien à réaliser par le jury, après l'évaluation de la mise en situation professionnelle, en deux temps :

- sur les choix opérés lors de la mise en situation professionnelle (5 min)
- sur une ou plusieurs compétences (10 min).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 00 min

RNCP37949BC02 — Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques

Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 15 min

Le candidat traite une étude de cas en une seule épreuve (2 heures), après une prise en main du poste de travail (15 minutes).

L'épreuve est basée sur une situation professionnelle au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'expertise comptable.

À partir d'informations et de consignes professionnelles, le candidat réalise différents travaux dans le respect des délais, des méthodes et procédures professionnelles.

Pendant la durée de l'épreuve, le candidat dispose d'un accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par Internet et aux matrices et documents de formation.

Le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail.

Entretien technique : 00 h 15 min

Entretien à réaliser par le jury, après l'évaluation de la mise en situation professionnelle, en deux temps :

- sur les choix opérés lors de la mise en situation professionnelle (5 min)
- sur une ou plusieurs compétences (10 min).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP37949BC03 — Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les états comptables de synthèse

Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 45 min

Le candidat traite une étude de cas en une seule épreuve (1 heure 30 minutes), après une prise en main du poste de travail (15 minutes).

L'épreuve est basée sur une situation professionnelle au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'expertise comptable.

À partir d'informations et de consignes professionnelles, le candidat réalise différents travaux dans le respect des délais, des méthodes et procédures professionnelles.

Pendant la durée de l'épreuve, le candidat dispose d'un accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par Internet et aux matrices et documents de formation.

Le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail.

Entretien technique : 00 h 15 min

Entretien à réaliser par le jury, après l'évaluation de la mise en situation professionnelle, en deux temps :

- sur les choix opérés lors de la mise en situation professionnelle (5 min)
- sur une ou plusieurs compétences (10 min).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand
Les cabinets d'expertise comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Comptable gestionnaire
Comptable
Comptable unique
Comptable général
Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
Chef comptable
Responsable comptable
Responsable comptable et financier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon l'article 20, alinéa 2, de l'ordonnance du 19 septembre 1945 (45-2138) la tenue de la comptabilité en tant que profession indépendante, par une personne non inscrite à l'ordre des experts-comptables est interdite et peut être poursuivie pénalement.
Le gestionnaire comptable et fiscal exerce son activité qu'au titre du salariat.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 862 €
Selon la branche	5 804 € – 7 862 €
Prise en charge	Branches concernées
7 862 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 200 €	CPNE chimie, CPNE de l'immobilier
5 999 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE des industries de santé (CPNEIS)
5 804 €	CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la métallurgie
6 930 €	CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/12/2028
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	694	3	84 %	81 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31677

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31677

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/>

Où se former

Formations référencées	463
Organismes	148
Régions couvertes	17
Prix indicatif	350 € – 15 720 €
Durée	6 – 2093 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	166
-----------------------------	-----

Organismes gestionnaires (CFA)	97
Organismes formateurs	131
Régions couvertes	16
Départements couverts	60
Organismes certifiés Qualiopi	129
Formations à distance	22
Sessions	de 10/2023 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5 084
Parcours menés à terme	2 524
Taux d'achèvement	50 %
Période	12/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5 441
Montant total engagé	15 837 069 €
Coût moyen par dossier	2 911 €
Durée moyenne	294 h
Période	11/2023 – 08/2026
France compétences	86 %
France Travail	8 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.